



CADEUL

CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS
ET ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

**PLAN
DIRECTEUR
2013-2014**

Table des matières

Mot de présentation	5
Repérage et identification	6
Affaires sociopolitiques et externes	7 à 13
1. Réforme de la TaCEQ	8
2. Suivi des chantiers sur l'enseignement supérieur	9
3. Laissez-passer universel d'autobus	9
4. Droit de grève	10
5. Élections municipales	11
6. Représentation externe	12
7. Stratégie d'action jeunesse	12
8. Animation sociopolitique	13
Affaires universitaires et pédagogiques	14 à 22
9. Les services aux étudiantes et aux étudiants	15
10. Revalorisation des comités, conseils et commissions de l'Université	15
11. Développement durable (Université Laval)	16
12. Fonds d'investissement étudiants	17
13. Aménagement du campus	18
14. Bureau des droits étudiants	19
15. Coordination des affaires pédagogiques	19
16. Valorisation des comités de programme et des conseils facultaires	20
17. Formation à distance	21
18. Évaluation de l'enseignement	22
Affaires financières et services	23 à 27
19. Reprise des installations alimentaires	24
20. Halte-garderie	24
21. Renouvellement de la cotisation spéciale	25
22. Marché du livre usagé (MLU)	25
23. Agenda universitaire	26
24. Administration des filiales	26
25. Covoiturage	27

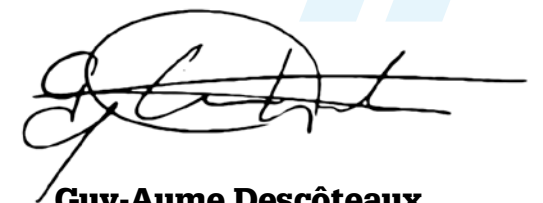
Affaires internes et socioculturelles	28 à 34
26. Communications internes	29
27. Formation aux associations	29
28. Services aux associations	30
29. Vie culturelle	30
30. Activités d'intégration	31
31. Show de la rentrée	32
32. Éthique de la publicité et des commandites	32
33. Jeux interfacultaires	33
34. Grand Salon	33
35. Révision du règlement sur les associations	34
Affaires institutionnelles	35 à 38
36. Amélioration des processus	36
37. Règles d'ordre et de procédure des assemblées	36
38. Développement durable (CADEUL)	37
39. Suivi des mandats	38
40. Normalisation des documents	38
Notes	39

Mot de présentation

C'est avec plaisir que la CADEUL vous présente son plan directeur pour l'année 2013-2014. Ce document est le fruit du travail d'orientation et de planification réalisé au cours des derniers mois.

Le plan a été préparé, pour l'essentiel, sur la base des orientations adoptées lors des séances de mai du Caucus des associations et du Conseil d'administration. Les décisions prises alors ont été articulées, pour chaque dossier, en ciblant les objectifs à atteindre au cours de l'année, et les moyens pour y parvenir. Des indicateurs permettant d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs ont également été identifiés. Le projet de plan directeur a par la suite été présenté aux instances de juin. Chaque instance a pu travailler, modifier et adopter les objectifs, les moyens et les indicateurs pour chacun des dossiers relevant de sa compétence. Le résultat de leurs délibérations respectives nous a permis d'en arriver au document que vous avez entre les mains. Le plan directeur ne contient pas d'échéancier pour chaque dossier; ces informations sont plutôt contenues dans des plans d'action. Un plan d'action estival a été préparé, par le Comité exécutif, pour chacune des deux instances. Ces plans détaillent le travail à exécuter au cours de l'été. De nouveaux plans seront présentés au mois d'août, et couvriront le reste de l'année.

À la lecture de ce plan directeur, vous constaterez que beaucoup de travail attend la CADEUL pour l'année à venir. Plus d'une quarantaine de dossiers occuperont les associations, les membres du Conseil d'administration, le Comité exécutif et toutes les personnes qui contribuent à ce que la Confédération remplisse sa mission. Vous le verrez, les occasions, pour les étudiantes et les étudiants, de participer à la défense des droits et des intérêts de leurs pairs se multiplieront, que ce soit au sein de la CADEUL, de leur association locale ou d'une instance universitaire. Pour que la CADEUL atteigne ses objectifs, la contribution de toutes et de tous sera nécessaire, non seulement dans la mise en oeuvre des projets, mais dans leur conception et leur planification. En espérant que notre volonté de faire de l'Université Laval un meilleur milieu de vie et d'études pour les étudiantes et les étudiants y transparaîtra, nous vous souhaitons une bonne lecture.



Guy-Aume Descôteaux
Président

Repérage et identification

Les différents dossiers sont regroupés selon les grands champs d'action de la CADEUL. Chaque dossier est numéroté et, pour chacun, le plan expose d'abord les objectifs, qui suivent une numérotation liée au dossier (selon un format 1.1.). Des moyens et des indicateurs sont liés à chaque objectif. Les moyens sont également identifiés par des numéros (1.1.1.), alors que les indicateurs le sont par des lettres (1.1-A.).

Le système de classification a été choisi afin de faciliter le repérage des items, et de bien identifier quel moyen et quel indicateur est lié à quel objectif. Les indicateurs choisis, quantitatifs et qualitatifs, dénotent le succès des objectifs eux-mêmes, et non des moyens. Les éléments tirés directement d'une résolution du Caucus des associations ou du Conseil d'administration, lors des séances d'orientation ou autres, sont identifiés par le numéro de la résolution. Chaque numéro de résolution indique l'instance (CAE ou CA), la session de son adoption (H13 ou E13), la date exacte de la séance (mois-jour), et son rang d'adoption au cours de la séance.



Table
DE CONCERTATION
ÉTUDIANTE DU QUÉBEC

Affaires sociopolitiques et externes

Au point de vue des affaires externes et politiques, l'année qui vient risque d'être moins mouvementée que les deux précédentes. La campagne sur les frais de scolarité, les élections provinciales et le sommet sur l'enseignement supérieur sont derrière nous. Ce sera donc l'occasion, pour la CADEUL, de repenser notre organisation nationale, de remettre de l'avant le dossier du laissez-passer universel d'autobus et de se pencher sur de nouveaux enjeux comme le logement étudiant, l'encadrement du droit de grève ou la prochaine stratégie d'action jeunesse. Ce sera également l'occasion de développer nos liens bilatéraux avec les autres associations de campus universitaires. Avec ces projets, deux facteurs rendront plus difficile l'action politique de la CADEUL cette année: l'absence, au moment de la rédaction du plan directeur, d'une vice-présidente ou d'un vice-président aux affaires externes, et l'incertitude quant à la tenue d'élections provinciales.

1. Réforme de la TaCEQ

Lors de sa séance d'avril, le Caucus des associations étudiantes a décidé de poursuivre la participation de la CADEUL à la TaCEQ et de s'engager dans un processus de réforme de notre organisation nationale. Depuis, des discussions ont lieu à la TaCEQ afin de déterminer comment sera opérationnalisée cette volonté de réforme partagée par les autres associations. La pierre angulaire de ce processus sera un congrès consultatif qui aura lieu au début du mois d'octobre. Ce congrès sera l'occasion pour élargir la discussion et la réflexion à l'extérieur des exécutifs des associations de campus. Le congrès sera consultatif, et plutôt que de s'attarder à la formulation, pourra se concentrer sur la nature des changements qui pourront être mis en place. Afin de préparer le congrès, le comité de réflexion sur la TaCEQ sera reformé et aura pour mandat de mener des réflexions et des consultations préparatoires. Il pourra également superviser le processus de réforme en général. Il sera amené, par exemple, à superviser l'élaboration de documents de réflexion, l'organisation d'activités de consultation, et la rédaction de propositions à formuler au Caucus des associations.

* Objectifs

- 01.1. Mener le processus de réflexion sur la réforme conjointement avec les autres associations membres de la TaCEQ. (CAE-H13-04-19-14)
- 01.2. Impliquer les membres de la CADEUL dans le processus de réforme de la TaCEQ.
- 01.3. Adopter des mesures permettant d'améliorer le fonctionnement de la TaCEQ. (CAE-H13-04-19-13)

? Moyens

- 01.1.1. Organiser un congrès consultatif rassemblant les membres des associations membres de la TaCEQ.
- 01.2.1. Reformuler le comité de réflexion sur la TaCEQ (CAE-E13-05-19-05) avec un mandat de réflexion, de consultation et de suivi de la réforme.
- 01.2.2. Préparer de la documentation préparatoire au congrès consultatif.
- 01.2.3. Informer, animer et consulter les membres individuels sur la réforme de la TaCEQ.
- 01.3.1. Soumettre au Caucus des associations des propositions de réforme de la TaCEQ. (CAE-E13-05-19-05)
- 01.3.2. Valider les résultats de la réforme de la TaCEQ par le biais d'un référendum. (CAE-E13-04-19-15)

! Indicateurs

- 01.1-A. Nombre d'éléments de réforme faisant consensus entre les associations.
- 01.1-B. Participation provenant des autres associations membres de la TaCEQ au congrès.
- 01.2-A. Participation provenant de la CADEUL au congrès.
- 01.2-B. Connaissance des enjeux par les délégués
- 01.2-C. Nombre d'associations membres de la CADEUL positionnées sur les éléments de réforme.
- 01.2-D. Participation des membres individuels aux consultations sur la réforme.
- 01.2-E. Nombre d'activités de consultation organisées pour les membres individuels.
- 01.3-A. Ratification, en Table, des changements adoptés par les instances de la CADEUL.

2. Suivi des chantiers sur l'enseignement supérieur

Les consultations tenues dans le cadre des chantiers sur la loi-cadre des universités et sur le conseil national des universités sont terminées, et les responsables remettront leur rapport à la fin de l'été. Les mesures qui seront recommandées seront par la suite traitées par le ministre, et prendront la forme de projets de loi. Nous aurons encore l'occasion de nous prononcer sur ces enjeux auprès du ministre, avant le dépôt des projets de loi, et lors des commissions parlementaires qui les étudieront. Dans le cas du chantier sur le financement, la TaCEQ remettra son mémoire le 1er août. Selon la répartition des tâches, c'est le REMDUS qui s'occupe principalement de ce chantier. La CADEUL possède toutefois une bonne documentation sur la grille de financement et sur les frais institutionnels obligatoires, et des rencontres sur le sujet sont prévues.

* Objectifs

- 02.1. S'assurer que les mesures découlant des chantiers sur la loi-cadre et le conseil national des universités correspondent à la vision de la CADEUL.
- 02.2. Contribuer à la participation de la TaCEQ au chantier sur le financement des universités.

? Moyens

- 02.1.1. Faire valoir la position de la CADEUL auprès du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie lors du dépôt des rapports de chantier.
- 02.1.2. Participer à la commission parlementaire qui suivra le dépôt de projets de loi sur la loi-cadre et le conseil national des universités.
- 02.2.1. Adopter des positions quant à la grille de financement des universités.
- 02.2.2. Actualiser l'avis sur les frais institutionnels obligatoires.
- 02.2.3. Participer à la rédaction du mémoire de la TaCEQ sur le financement des universités.

! Indicateurs

- 02.1-A. Adéquation entre le résultat des chantiers et les positions de la CADEUL.
- 02.2-A. Implication des membres dans la prise de position de la TaCEQ.
- 02.2-B. Adéquation entre les positions de la CADEUL et de la TaCEQ sur le financement des universités.

3. Laissez-passer universel d'autobus

La CADEUL revendique l'implantation d'un laissez-passer universel d'autobus depuis maintenant huit ans. Notre démarche a culminé en 2009, lorsqu'un référendum nous a autorisé à prélever une cotisation pour l'opérationnalisation du projet. Toutefois, les contacts avec la ville de Québec n'ont pas été très fructueux, et nous avons dû mettre de côté cet enjeu, dans les dernières années, afin de nous concentrer, notamment sur la question des frais de scolarité. Avec le retour à un calme relatif quant aux enjeux liés à l'enseignement universitaire, nous pouvons réactiver ce dossier important pour les étudiantes et les étudiants. Cette année, nous devons notamment mettre à jour notre documentation et bien positionner le projet, notamment grâce aux élections municipales. D'un point de vue technique, un comité incluant la CADEUL, l'AELIÉS, l'Université, le RTC et la STL se penche actuellement sur le projet.

* Objectifs

- 03.1. Mettre à jour la documentation sur le laissez-passer universel d'autobus. (CAE-E13-05-19-07)
- 03.2. Élaborer des scénarios d'implantation du laissez-passer universel d'autobus.
- 03.3. Positionner l'enjeu du laissez-passer universel d'autobus sur la scène politique régionale.
- 03.4. Élaborer une stratégie à long terme pour l'implantation du laissez-passer universel d'autobus.

? Moyens

- 03.1.1. Préparer un dossier de présentation du LPU.
- 03.2.1. Poursuivre les travaux du comité technique RTC-UL-STL-AELIÉS-CADEUL.
- 03.3.1. Faire du LPU le point central de la plateforme municipale 2013 de la CADEUL.
- 03.3.2. Approcher des députés provinciaux afin de recueillir des appuis.
- 03.3.3. Collaborer avec l'Université Laval afin de faire la promotion du projet de LPU.
- 03.4.1. Élaborer un plan d'action spécifique visant l'implantation d'un LPU.

! Indicateurs

- 03.1-A. Réalisation d'un dossier de présentation complet.
- 03.2-A. Avancement des travaux du comité technique sur le LPU.
- 03.2-B. Engagement continu des cinq organisations du comité technique sur le LPU.
- 03.3-A. Présence de l'enjeu du laissez-passer universel d'autobus dans les médias traditionnels.
- 03.3-B. Nombre d'appuis politiques officiels recueillis pour le LPU.
- 03.4-A. Réalisation d'un plan d'action visant l'implantation d'un LPU.

4. Droit de grève

La question de l'encadrement du droit de grève des associations étudiantes a été mise de l'avant lors de la grève de 2012. Si l'enjeu n'est plus dans l'environnement politique immédiat, certains groupes souhaitent le remettre à l'ordre du jour. Il semble pertinent, pour la CADEUL, de se positionner dès maintenant, avant d'être pris de court. C'est dans cette optique qu'un document de réflexion a été produit l'an dernier. Il sera présenté lors du Caucus des associations étudiantes, et une version résumée permettra aux associations de s'y pencher au cours de l'année.

* Objectifs

- 04.1. Déterminer la position de la CADEUL et des associations membres quant à l'encadrement du droit de grève étudiant.

? Moyens

- 04.1.1. Publiciser, auprès des associations membres, le document d'analyse sur le droit de grève produit par la CADEUL.
- 04.1.2. Produire un résumé du document d'analyse sur l'encadrement du droit de grève.
- 04.1.3. Inciter les associations membres à se positionner sur le droit de grève étudiant. (CAE-E13-05-19-10)
- 04.1.4. Produire du matériel d'information destiné aux membres individuels.

! Indicateurs

- 04.1-A. Nombre d'associations ayant pris position sur la question du droit de grève étudiant.
- 04.1-B. Adoption d'une position par le Caucus des associations étudiantes.



5. Élections municipales

Des élections municipales seront tenues en novembre prochain. Le maire Labeaume, qui a recueilli environ 80% des votes pour la mairie et tous les sièges du conseil sauf deux, dispose d'une solidité politique hors du commun. Ce contexte particulier rend plus difficile l'application d'une pression politique, et notre action dans le cadre de ces élections devra en tenir compte. À chaque élection, la CADEUL consacre des efforts importants à la sortie du vote de ses membres. En effet, les jeunes sont le groupe d'électorales et d'électeurs qui s'expriment le moins le jour du vote. Cette réalité est particulièrement vraie dans le cas d'élections municipales, et elle hypothèque grandement le poids politique de notre génération. Il s'agira donc d'un défi important pour la CADEUL au cours de la prochaine année.

Les élections seront également l'occasion de mettre de l'avant certains dossiers municipaux qui touchent les étudiantes et les étudiants. Nous mettrons à jour notre plateforme municipale, dont le laissez-passer universel sera le point central. Une place importante y sera aussi réservée à la question du logement étudiant, que nous avons commencé à traiter l'an dernier.

* Objectifs

- 05.1. Faire sortir le vote étudiant et le vote des jeunes. (CAE-E13-05-19-13)
- 05.2. Mettre à jour la plateforme municipale de la CADEUL. (CAE-E13-05-19-14)
- 05.3. Mettre de l'avant le projet de laissez-passer universel d'autobus. (CAE-E13-05-19-09)¹
- 05.4. Mettre de l'avant la question du logement étudiant.

? Moyens

- 05.1.1. Inciter les étudiantes et les étudiants à s'inscrire sur la liste électorale de Québec.
- 05.1.2. Réaliser une campagne de sensibilisation à l'exercice du droit de vote des jeunes.
- 05.1.3. Collaborer avec le Forum jeunesse et les autres groupes jeunes de la région.
- 05.2.1. Former un comité de la plateforme électorale. (CAE-E13-05-19-14)
- 05.3.2. Faire du LPU le point central de la plateforme municipale 2013 de la CADEUL.
- 05.3.3. Approcher des députés provinciaux afin de recueillir des appuis.
- 05.3.4. Collaborer avec l'Université Laval afin de faire la promotion du projet de LPU.
- 05.4.1. Réaliser une recherche sur le logement étudiant. (CAE-E13-05-19-15)
- 05.4.2. Adopter des positions sur la question du logement étudiant et les inclure dans la plateforme municipale de la CADEUL.

! Indicateurs

- 05.1-A. Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits sur la liste électorale.
- 05.1-B. Taux de participation des jeunes.
- 05.2-A. Adoption d'une plateforme électorale et de positions.
- 05.3-A. Présence de l'enjeu du laissez-passer universel d'autobus dans les médias traditionnels.

- 05.3-B. Nombre d'appuis politiques officiels recueillis pour le LPU.
- 05.4-A. Nombre d'interventions auprès d'actrices et d'acteurs à propos du logement étudiant.
- 05.4-B. Présence de la question du logement étudiant dans les médias traditionnels.

6. Représentation externe

Comme il a été mentionné plus haut, les associations ont pris la décision de maintenir notre affiliation à la TaCEQ. Ce faisant, les associations reconnaissent le rôle important que la TaCEQ est appelée à jouer comme véhicule national des positions prises par la CADEUL. Par ailleurs, chaque année, la CADEUL développe un nombre important de collaborations avec d'autres associations de campus universitaires. Ces collaborations peuvent prendre la forme de réflexions, d'échanges d'information ou de contenu ou d'actions communes. Afin de mieux connaître les autres associations universitaires et cibler les terrains de collaborations possibles, la CADEUL procédera cette année à une tournée des campus universitaires. Enfin, la CADEUL participe depuis plusieurs années aux instances des autres organisations nationales universitaires. Cette participation permet d'identifier des terrains d'entente et d'obtenir des informations afin de mieux mener nos dossiers.

* Objectifs

- 06.1. Avoir une représentation nationale adéquate.
- 06.2. Développer des relations bilatérales avec d'autres associations étudiantes universitaires.
- 06.3. Connaître les dossiers, les campagnes et les débats des autres associations étudiantes nationales.

? Moyens

- 06.1.1. Maintenir la participation de la CADEUL aux instances et aux activités de la TaCEQ. (CAE-E13-04-19-13).
- 06.2.1. Organiser une tournée des associations étudiantes universitaires. (CAE-E13-05-19-11)
- 06.2.2. Collaborer avec d'autres associations étudiantes universitaires sur des dossiers communs.
- 06.3.1. Assister ponctuellement aux instances des autres associations nationales universitaires. (CAE-E13-05-19-12)

! Indicateurs

- 06.1-A. Nombre de propositions de la CADEUL reprises par la TaCEQ.
- 06.2-A. Nombre d'associations étudiantes universitaires rencontrées.
- 06.2-B. Nombre de dossiers ayant fait l'objet de collaborations avec d'autres associations.
- 06.3-A. Impact de la participation aux autres instances nationales sur les dossiers de la CADEUL.

7. Stratégie d'action jeunesse

Le gouvernement du Québec élaborera bientôt, après une tournée de consultation, une nouvelle politique en matière de jeunesse. Cette politique sera accompagnée d'une nouvelle stratégie d'action jeunesse (SAJ), un document de planification sur cinq ans de l'ensemble des mesures gouvernementales visant les jeunes. Lors de l'élaboration des dernières stratégies, la CADEUL avait rédigé un mémoire. En faisant la même chose cette fois encore, la CADEUL pourra consulter ses membres sur des intérêts ou des besoins qu'ils pourraient avoir en tant que jeunes.

* Objectifs

- 07.1. Déterminer la vision de la CADEUL sur la condition des jeunes et les dossiers jeunesse.
- 07.2. Faire valoir la vision de la CADEUL au sein de la future politique gouvernementale en matière de jeunesse et de la nouvelle stratégie d'action jeunesse.

? Moyens

- 07.1.1. Consulter les membres de la CADEUL sur leurs besoins et leurs intérêts en tant que jeunes.
- 07.1.2. Former un comité de réflexions sur la prochaine stratégie d'action jeunesse. (CAE-E13-05-19-16)
- 07.1.3. Produire un mémoire en vue de la prochaine stratégie d'action jeunesse. (CAE-E13-05-19-17)
- 07.2.1. Participer à la tournée de consultation en vue de la prochaine politique gouvernementale en matière de jeunesse.
- 07.2.2. Participer aux consultations en vue de la prochaine stratégie d'action jeunesse.
- 07.2.3. Prendre contact avec les autres groupes jeunes et les autres associations étudiantes de la région au sujet de la prochaine stratégie d'action jeunesse.

! Indicateurs

- 07.1-A. Participation et résultat des consultations.
- 07.1-B. Adoption d'un mémoire et de positions.
- 07.2-A. Reprise des positions de la CADEUL par d'autres actrices et d'autres acteurs.
- 07.2-B. Prise en compte des positions de la CADEUL dans la prochaine stratégie d'action jeunesse.

8. Animation sociopolitique

Depuis leur création, les associations étudiantes remplissent une mission d'animation sociopolitique auprès de leurs membres. Ce rôle est souvent joué par les associations locales les plus proches des étudiantes et des étudiants. Au fil des ans, la CADEUL a toutefois démontré qu'elle pouvait jouer un tel rôle à l'échelle du campus, notamment par l'organisation du Forum démocratie, de soirées électorales et de débats de candidates et de candidats. Cette année, la CADEUL organisera deux types d'activités : des activités socioculturelles à caractère politique (ex. : une soirée électorale) et des activités sociopolitiques non partisans (ex. : une conférence).

* Objectifs

- 08.1. Dynamiser la vie sociopolitique sur le campus.
- 08.2. Encourager la participation politique des étudiantes et des étudiants.

? Moyens

- 08.1.1. Organiser des événements socioculturels à caractère politique. (CAE-E13-05-19-18)
- 08.1.2. Organiser des activités sociopolitiques non partisans. (CAE-E13-05-19-19)
- 08.2.1. Former un comité pour l'organisation des événements sociopolitiques.

! Indicateurs

- 08.1-A. Nombre d'activités à caractère sociopolitique organisées.
- 08.2-A. Participation aux activités à caractère politique organisées.
- 08.2-B. Appréciation des participantes et des participants envers les activités à caractère politique.



Affaires universitaires et pédagogiques

Parmi les grandes missions de la CADEUL, l'impact des affaires universitaires et pédagogiques dans la vie de nos membres est peut-être le plus grand. À ce chapitre, la CADEUL travaillera cette année sur plusieurs dossiers importants, tels que les services aux étudiants, l'enseignement à distance, les fonds d'investissement étudiants et l'aménagement du campus. Cette année sera aussi l'occasion, pour la CADEUL, de pousser plus loin son rôle de coordination dans les questions pédagogiques, de développement durable, et dans la représentation étudiante au sein des comités, conseils et commissions de l'Université.

9. Les services aux étudiantes et aux étudiants (CAE-E13-05-19-23)

La gestion des services aux étudiantes et aux étudiants par l'Université Laval préoccupe la CADEUL de façon récurrente depuis plusieurs années. Plusieurs problématiques sont ciblées : le financement des services, essentiellement par des frais institutionnels obligatoires et des tarifs; l'absence des étudiantes et des étudiants de la gestion et de l'évaluation des services; le manque de planification pouvant servir à encadrer et évaluer l'action des services aux étudiants. L'année dernière, la CADEUL a donné un mandat à la Commission des affaires étudiantes de l'Université afin de se pencher sur l'évaluation des services aux étudiants et sur les services qui pourraient être offerts. Le mandat n'a toutefois pas encore été traité. D'ici à ce que cette réflexion de fonds soit menée, la CADEUL pourra de nouveau entamer des démarches afin que les étudiantes et les étudiants aient leur mot à dire dans la gestion des services qui leur sont destinés.

* Objectifs

- 09.1. Obtenir des informations budgétaires sur les frais institutionnels obligatoires et la Direction des services aux étudiants.
- 09.2. Implantation d'un comité de gestion des services aux étudiants.
- 09.3. Élaboration d'un plan d'action par la Direction des services aux étudiants.

? Moyens

- 09.1.1. Procéder à une demande d'accès à l'information concernant les FIO et la DSE.
- 09.0.1. Élaborer une stratégie à mettre en oeuvre à partir de la session d'automne.
- 09.0.2. Créer un comité d'évaluation des services aux étudiantes et aux étudiants.

! Indicateurs

- 09.1-A. Quantité et utilité de l'information recueillie.
- 09.2-A. Mise en place d'un comité de gestion des services aux étudiants.
- 09.3-A. Adoption d'un plan d'action par la Direction des services aux étudiants.

10. Revalorisation des comités, conseils et commissions de l'Université

La CADEUL nomme les étudiantes et les étudiants de premier cycle qui siègent au sein des comités, conseils et commissions de l'Université. À chaque début d'année universitaire, plus d'une quarantaine de postes font l'objet d'élections. Ces instances traitent d'une gamme importante de dossiers touchant tous les aspects de la vie universitaire. Toutefois, deux problèmes importants nuisent à la bonne représentation étudiante aux C.C.C. Le premier est le recrutement de candidates et de candidats de qualité. En effet, l'élection de ces personnes, attribuée au Caucus des associations étudiantes, est peu publicisée, et les postes demeurent souvent vacants, ou sont comblés par des externes d'associations déjà surchargés. Le suivi de la représentation constitue le second problème. Est-ce que les comités se réunissent réellement? Est-ce que les personnes élues participent aux rencontres? Quels sont les dossiers qui y sont traités? Quels sont les liens avec les différents dossiers des associations étudiantes? La réponse à ces questions n'est pas connue pour tous les comités. Ainsi, le Caucus a déjà adopté, lors de la séance du 22 mars 2013, des mesures visant un meilleur processus électoral pour les C.C.C. Les associations ont également adopté des orientations en ce sens lors de la séance du 19 mai 2013.

* Objectifs

- 10.1. Favoriser la diversité et la qualité des candidatures aux C.C.C. de l'Université.
- 10.2. Assurer un meilleur suivi des dossiers traités au sein des C.C.C. de l'Université. (CAE-E13-05-19-25)
- 10.3. Mieux outiller les étudiantes et les étudiants de premier cycle siégeant aux C.C.C. de l'Université.
- 10.4. Informer les étudiantes et les étudiants sur les C.C.C., les dossiers qui y sont traités, et la façon de s'impliquer.

? Moyens

- 10.1.1. Organiser une campagne de promotion en vue des élections aux C.C.C. de l'Université. (CAE-E13-05-19-24)
- 10.1.2. Tenir les élections aux C.C.C. de l'Université lors d'une séance spéciale du Caucus des associations étudiantes. (CAE-H13-03-22-07)
- 10.2.1. Rencontrer régulièrement, selon la fréquence des rencontres de chaque C.C.C., les étudiantes et les étudiants qui y siègent.
- 10.2.2. Tenir des rencontres préparatoires et des rencontres de compte-rendu pour les principales instances.
- 10.2.3. Préparer un rapport annuel de la représentation étudiante au sein des C.C.C. de l'Université.
- 10.3.1. Monter une formation ou un document d'accueil pour les nouveaux membres des C.C.C. de l'Université.
- 10.4.1. Mettre en place une plateforme d'information Internet pour les C.C.C. de l'Université.
- 10.4.2. Préparer des comptes rendus écrits à remettre aux associations pour les principaux C.C.C. de l'Université.

! Indicateurs

- 10.1-A. Nombre de candidatures différentes aux C.C.C. de l'Université.
- 10.2-A. Quantité d'information amassée sur les C.C.C. et leurs dossiers au cours de l'année.
- 10.3-A. Appréciation des étudiantes et des étudiants siégeant au sein des C.C.C. de l'Université.
- 10.4-A. Facilité d'accès aux informations sur les C.C.C. et leurs dossiers.
- 10.4-B. Clarté, exhaustivité et actualité des informations disponibles sur les C.C.C. et les dossiers.

11. Développement durable (Université Laval)

L'Université Laval compte beaucoup sur sa démarche de développement durable pour se démarquer des autres universités. La CADEUL participe à la plupart des instances et des comités qui traitent de ce dossier. Toutefois, peu de temps leur est consacré lors des séances du Caucus et, au final, peu d'étudiantes et d'étudiants sont directement impliqués. Outre la représentante ou le représentant de la CADEUL, Univert Laval est parfois présente, à titre d'observatrice, à certaines instances et sur certains comités. Nous avons toutefois peu de collaboration formelle ou de concertation dans notre action. Afin d'améliorer son apport à la démarche de développement durable de l'Université, la CADEUL devrait, cette année, viser une meilleure concertation et une plus grande participation étudiante dans cette démarche. Un moyen à utiliser pourrait être de mettre en place, conjointement avec l'Université, un réseau de contacts en développement durable au niveau des associations locales.

* Objectifs

- 11.1. Augmenter la participation et la concertation étudiante dans les dossiers de développement durable.

? Moyens

- 11.1.1. Accroître la collaboration de la CADEUL avec Univert Laval. (CAE-E13-05-19-28)
- 11.1.2. Mettre en place un réseau de répondantes et de répondant au niveau des associations locales en matière de développement durable.

! Indicateurs

- 11.1-A. Nombre d'étudiantes et d'étudiants impliqués dans le réseau des répondantes et des répondants en développement durable.
- 11.1-B. Nombre de projets réalisés en collaboration avec Univert Laval.
- 11.1-C. Appréciation des étudiantes et des étudiants siégeant au sein des C.C.C. de l'Université.

12. Fonds d'investissement étudiants

Le fonds d'investissement étudiant repose sur quelques concepts clairs : les étudiantes et les étudiants des associations participantes contribuent à hauteur de quinze dollars par session; la faculté, l'Université et la Fondation appartiennent la contribution étudiante pour que le fonds reçoive l'équivalent de cinquante-cinq dollars par étudiantes et par étudiant; les fonds sont contrôlés par les étudiantes et les étudiants afin d'investir dans leur milieu d'étude. Au-delà de ces critères généraux, des éléments de procédure sont identiques d'un fonds à l'autre, alors que d'autres varient. C'est le cas des critères d'admissibilité des projets. Toutefois, on remarque, au cours des dernières années, une augmentation des cas où les chartes ne sont pas respectées. Le problème réside souvent dans le rôle disproportionné que joue la direction de la faculté dans la décision d'accorder ou non des sommes à un projet. Les représentantes étudiantes et les représentants étudiants ne sont alors pas toujours au courant de leurs droits, et sont mal outillés pour faire face à leur direction. Sur les FIÉ, la CADEUL possède beaucoup de données brutes amassées il y a un certain temps. Devant les problèmes de plus en plus nombreux vécus par les associations, il serait pertinent de bien documenter ce qui se passe dans les FIÉ, et de travailler à mieux outiller les associations.

* Objectifs

- 12.1. Documenter le fonctionnement réel des FIÉ. (CAE-E13-05-19-20)
- 12.2. Informer les associations étudiantes et les directions facultaires sur leurs droits et leurs devoirs quant aux FIÉ. (CAE-E13-05-19-21)

? Moyens

- 12.1.1. Produire et publiciser un document d'information et d'analyse sur les FIÉ. (CAE-E13-05-19-20)
- 12.2.1. Produire un guide de fonctionnement type pour les FIÉ.
- 12.2.2. Élaborer un atelier de formation sur les FIÉ.
- 12.2.3. Appuyer les associations dans les discussions avec leur faculté.

! Indicateurs

- 12.1-A. Exhaustivité de l'information recueillie.
- 12.2-A. Quantité et qualité d'information distribuée aux associations.
- 12.2-B. Nombre de cas problématiques non résolus.



13. Aménagement du campus

La participation de la CADEUL aux consultations entourant le programme particulier d'urbanisme du plateau centre de Sainte-Foy a permis d'aborder la question du logement étudiant et de l'aménagement urbain des environs du campus. Suite à la conclusion de ses travaux, le comité chargé du dossier avait recommandé de continuer à se pencher sur l'aménagement du campus et de la Cité-Universitaire. À cet effet, l'année qui vient offre une belle opportunité de mettre à jour notre discours sur la question. Nous pouvons bâtir sur nos travaux récents entourant le PPU, et analyser sur le projet de résidences universitaires annoncé par l'administration Brière. Enfin, la Commission des affaires étudiantes de l'Université a déposé, en mai 2013, un avis traitant de la condition de vie et de la santé des étudiantes et des étudiants. Cet avis énonce des constats troublants, mais des recommandations précises et claires pour améliorer la situation.

* Objectifs

- 13.1. Mettre à jour le discours de la CADEUL sur l'aménagement du campus.
- 13.2. Analyser le projet de résidences actuellement à l'étude par l'Université Laval.
- 13.3. S'assurer de la prise en compte des recommandations de la Commission des affaires étudiantes sur la qualité de vie et la santé des étudiants.

? Moyens

- 13.1.1. Produire un avis sur l'aménagement du campus. (CAE-E13-05-19-26)
- 13.1.2. Réactiver le comité sur l'aménagement du campus et de la Cité-Universitaire et y réserver un siège pour une étudiante ou un étudiant résidant sur le campus.
- 13.2.1. Mettre sur pied un comité d'évaluation sur le projet de nouvelles résidences universitaires.
- 13.3.1. Prendre en considération les recommandations de la CAE sur la qualité de vie et la santé des étudiants dans notre discours sur l'aménagement et le projet de résidences.

! Indicateurs

- 13.1-A. Adoption d'un avis sur l'aménagement du campus.
- 13.2-A. Avancement des travaux du comité sur le projet de résidences.
- 13.2-B. Intégration des préoccupations étudiantes dans le projet de résidences.
- 13.3-A. Nouvelles mesures mises en place par l'Université afin de répondre aux recommandations de la CAE.

14. Bureau des droits étudiants

Le Bureau des droits étudiants (BDE) est un des services les plus importants de la CADEUL. Plusieurs centaines d'étudiantes et d'étudiants subissent des difficultés pédagogiques ou administratives liées à leurs études. Toutefois, le service n'est pas connu de toutes et de tous, et on peut penser que plusieurs étudiantes et plusieurs étudiants baissent les bras face aux situations problématiques, faute d'aide et d'accompagnement. Ainsi, la promotion du service auprès des membres demeure une priorité. Par ailleurs, le Bureau des droits étudiants dispose de peu de processus afin d'encadrer et d'évaluer son action. En mettant en place un plan d'action pour le BDE et un questionnaire d'évaluation, la CADEUL sera en mesure d'améliorer le service. Enfin, il serait utile de reprendre des discussions avec l'AELIÉS afin de coordonner les services de défense des droits pour les étudiantes et les étudiants de tous les cycles d'études.

* Objectifs

- 14.1. Accroître la connaissance du BDE chez les étudiantes et les étudiants.
- 14.2. Améliorer les services de défense des droits des étudiantes et des étudiants.

? Moyens

- 14.1.1. Réviser l'identité visuelle du BDE. (CAE-E13-05-19-29)
- 14.1.2. Organiser une campagne de visibilité pour faire connaître les services du BDE. (CAE-E13-05-19-30)
- 14.2.1. Élaborer un plan d'action annuel pour le BDE.
- 14.2.2. Instaurer un questionnaire d'évaluation des services du BDE.
- 14.2.3. Reprendre les discussions avec l'AELIÉS quant à la consolidation des services de défense des droits pour l'ensemble des cycles d'études. (CAE-E13-05-19-31)

! Indicateurs

- 14.1-A. Augmentation de l'achalandage au BDE.
- 14.1-B. Nombre de visites sur le site Internet du BDE.
- 14.2-A. Atteinte des objectifs du plan d'action du BDE.
- 14.2-B. Appréciation des utilisatrices et des utilisateurs du BDE.

15. Coordination des affaires pédagogique

Les enjeux pédagogiques locaux, à l'Université Laval, diffèrent beaucoup d'une faculté à l'autre ou d'un programme à l'autre. Dans ce contexte, il est impossible – et peu acceptable – que la CADEUL se mêle des façons de faire de tout le monde. Les associations ont donc un rôle primordial à jouer, et la CADEUL doit utiliser son expertise afin de soutenir leur action. Le discours pédagogique de la CADEUL gagnerait par ailleurs beaucoup d'un plus grand apport des responsables des affaires pédagogiques locaux. En effet, le Caucus est un lieu de discussion politique qui se prête difficilement aux échanges ouverts ou techniques sur les situations pédagogiques. La Commission d'enseignement et recherche (CER), qui aurait pu jouer ce rôle, n'a jamais eu une grande vitalité et s'apprête à être retirée des règlements généraux. Ainsi, la CADEUL redoublera d'efforts, cette année, afin de mieux coordonner l'action pédagogique sur le campus, en favorisant les échanges, les débats, et en outillant mieux les responsables locaux. Le point central de cette action sera la Table des affaires pédagogiques.

* Objectifs

- 15.1. Favoriser les contacts entre les responsables des affaires pédagogiques des associations.
- 15.2. Créer un espace de discussion et de débat spécifiquement sur les affaires pédagogiques.
- 15.3. Mieux former les responsables des affaires pédagogiques des associations.

? Moyens

- 15.0.1. Convoquer les responsables des affaires pédagogiques des associations à une Table des affaires pédagogiques. (CAE-E13-05-19-32)
- 15.2.1. Créer un groupe Facebook sur les affaires pédagogiques.
- 15.3.1. Organiser des formations sur les droits étudiants et les enjeux pédagogiques récurrents. (CAE-E13-05-19-33)

! Indicateurs

- 15.1-A. Nombre de participantes et de participants aux séances de la Table des affaires pédagogiques.
- 15.1-B. Nombre de rencontres de la Table des affaires pédagogiques.
- 15.2-A. Nombre de résolutions recommandations transmises au Caucus des associations étudiantes par la Table des affaires pédagogiques.
- 15.3-A. Nombre de séances de formation organisées pour les responsables des affaires pédagogiques.
- 15.3-B. Nombre de participantes et de participants aux séances de formation sur les affaires pédagogiques.

16. Valorisation des comités de programme et des conseils facultaires

Les comités de programme et les conseils facultaires jouent un rôle important dans l'organisation pédagogique de l'Université Laval. Ils sont centraux dans la vie d'un programme ou d'une faculté, en raison de l'importance de ses responsabilités et, dans le cas des comités de programme, de leur caractère paritaire. Toutefois, plusieurs conditions doivent être réunies pour que ces instances puissent bien jouer leur rôle : des rencontres régulières, des discussions dynamiques, de vrais enjeux, de même que des membres engagés et bien formés. Dans les faits, la situation varie beaucoup selon les programmes et les facultés. Le roulement important au sein de leur représentation étudiante demande des efforts supplémentaires pour bien les outiller et faire en sorte que ces instances fonctionnent mieux. Par ses ressources et son expertise, la CADEUL est dans une position unique pour soutenir les associations, les étudiantes et les étudiants qui siègent sur ces comités et ces conseils.

* Objectifs

- 16.1. Documenter les pratiques des comités de programme sur le campus. (CAE-E13-05-19)
- 16.2. Outiller les étudiantes et les étudiants siégeant aux comités de programme.

? Moyens

- 16.1.1. Contacter les associations étudiantes, les directions de programme et les doyens.
- 16.2.1. Créer de la documentation sur le rôle, les responsabilités et la fonction des comités de programme, des conseils facultaires et de leurs membres, notamment dans les programmes intégrés, et inclure cette documentation dans un guide de départ pour les représentantes et les représentants.
- 16.2.2. Organiser, à la session d'automne, une formation à l'intention des étudiantes et des étudiants aux comités de programme. (CAE-E13-05-19-33)
- 16.2.3. Élaborer un questionnaire d'appréciation des outils mis en place pour soutenir les représentantes et les représentants aux comités de programme et aux conseils facultaires.

! Indicateurs

- 16.1-A. Nombre d'associations, de directions de programme et de doyens contactées.
- 16.2-A. Participation aux formations organisées pour les représentantes et les représentants aux comités de programme.
- 16.2-B. Satisfaction par rapport aux outils élaborés par la CADEUL.

17. Formation à distance

La formation à distance est un des enjeux pédagogiques les plus fréquemment soulevés par les associations étudiantes. Au cours des dernières années, la formation à distance a connu un développement exponentiel à l'Université Laval. En raison de ce développement rapide, nous avons peu de données exhaustives sur la progression de ce mode d'enseignement et ses impacts; nous n'avons des informations éparses nous indiquant que les impacts sont divers, et que la qualité de l'enseignement donné est très variable.

La question de la formation à distance occupera assurément une place importante dans le discours pédagogique et les revendications de la CADEUL dans les prochaines années. Afin que notre discours et nos revendications soient cohérents et crédibles, ils doivent s'appuyer sur une recherche sérieuse. Ainsi, à la fin de l'année, nous devrions avoir un avis, un discours et des positions claires sur la question.

* Objectifs

- 17.1. Documenter l'expansion et les pratiques de formation à distance à l'Université Laval.
- 17.2. Connaître le contexte du développement de la formation à distance au Québec et dans le monde.
- 17.3. Déterminer des positions et des recommandations à faire valoir auprès de l'administration universitaire au sujet de la formation à distance.
- 17.4. Documenter l'avis des enseignantes et des enseignants sur la formation à distance et la charge de travail qu'elle représente.

? Moyens

- 17.0.1. Effectuer une recherche sur l'offre de formation à distance au Québec et à l'Université Laval. (CAE-E13-05-19-36)
- 17.1.2. Poursuivre le processus de consultation sur la formation à distance entrepris à l'hiver 2013. (CAE-E13-05-19-37)
- 17.3.1. Produire un avis sur la formation à distance. (CAE-E13-05-19-38)

! Indicateurs

- 17.1-A. Nombre d'associations étudiantes consultées au sujet de la formation à distance.
- 17.2-A. Quantité et qualité de l'information recueillie.
- 17.3-A. Adoption d'un discours cohérent sur la formation à distance.

18. Évaluation de l'enseignement

L'évaluation des cours permet de s'assurer de la qualité de l'enseignement. Elle sert à identifier les situations problématiques et à appliquer les changements nécessaires pour l'avenir. Cependant, le processus ne se déroule pas toujours de la façon prévue. Le manque de participation des étudiantes et des étudiants fait partie des problèmes majeurs. Plusieurs hypothèses peuvent être formulées pour l'expliquer: difficulté technique ou longueur des évaluations, perceptions du peu d'impact ou de la pérennité des situations problématiques. Inversement, plusieurs départements et facultés adoptent une approche plus méthodique et obtiennent alors de bons résultats. Comme l'évaluation est gérée au niveau local, l'impact direct de la CADEUL est limité. C'est pourquoi nous concentrerons notre action plus directe sur la sensibilisation. Pour le reste, nous nous référerons aux responsables des affaires pédagogiques des associations et à la Table qui les rassemblera.

* Objectifs

18.1. Améliorer les processus d'évaluation de l'enseignement au premier cycle.

? Moyens

18.1.1. Mener une campagne de sensibilisation sur l'importance de l'évaluation de l'enseignement.

18.1.2. Saisir la Table des affaires pédagogiques de la question de l'évaluation de l'enseignement. (CAE-E13-05-19-39)

18.1.3. Aider les associations locales à organiser des rencontres avec les facultés, départements et les programmes afin de parler de projets et de processus.

! Indicateurs

18.1-A. Atteinte des seuils de validité des évaluations de cours.



Affaires financières et services

La CADEUL est une des associations étudiantes québécoises qui offrent le plus de services à ses membres, et plusieurs nouveaux projets sont envisagés. Deux dossiers de longue haleine, pour la CADEUL, connaîtront des développements cruciaux ou un dénouement cette année: la reprise des installations alimentaires du campus, et le projet de halte-garderie. Cette année nous permettra également de nous questionner sur différents services que nous offrons depuis longtemps, comme le Marché du livre usagé (MLU) et l'agenda universitaire. Ce sera également l'occasion de mener une réflexion importante sur la reconduction de la cotisation spéciale pour l'investissement des étudiantes et des étudiants de premier cycle.



19. Reprise des installations alimentaires

Cette année, la CADEUL a concrétisé son projet de reprise des installations alimentaires, qui était dans les cartons depuis la tentative infructueuse de 2005. Au cours des derniers mois, nous avons réussi à rallier une part importante de la communauté universitaire ainsi qu'à définir, avec nos partenaires, sa mission et ses valeurs. Les prochains mois seront cruciaux pour Cuisine Campus, alors que nous attendons une réaction de l'administration et que nous travaillerons à l'élaboration de l'offre de service pour le lot 1. Parallèlement à nos démarches pour les installations du pavillon Desjardins-Pollack, le même cycle s'apprête à débiter pour le lot 2. Si nous voulons être prêts pour ce second défi, nous devons encore cette fois nous y mettre rapidement.

* Objectifs

- 19.1. Poursuivre les efforts en vue de reprendre les installations alimentaires du lot 1. (CA-E13-05-19-17)
- 19.2. Entreprendre des démarches en vue de reprendre les installations alimentaires du lot 2. (CA-E13-05-19-17)

? Moyens

- 19.1.1. Embaucher un chargé de projet Cuisine Campus.
- 19.1.2. Rédiger une offre de service pour le lot 1.
- 19.1.3. Consulter les membres de la communauté universitaire sur les aspects pertinents du projet.
- 19.1.4. Poursuivre les rencontres du Comité de reprise des installations alimentaires (CRIA).
- 19.2.1. Élaborer un plan d'action en vue de la reprise des installations du lot 2.

! Indicateurs

- 19.1-A. Acceptation de notre offre de service en vue de la reprise des installations du lot 1.
- 19.0-A. Notoriété du projet parmi les membres de la communauté universitaire.
- 19.0-B. Nombres d'actrices et d'acteurs impliqués dans le projet.

20. Halte-garderie

La CADEUL travaille, depuis un référendum tenu en novembre 2008, à l'implantation d'une halte-garderie sur le campus. Les locaux du futur service de garde ont été obtenus suite à une entente prévoyant une cotisation spéciale pour soutenir le projet de Super-PEPS. Alors que les travaux d'agrandissement du PEPS s'achèvent, une nouvelle offre de places en CPE a été lancée par le gouvernement. La CADEUL et le CPE La Petite Cité ont décidé de s'allier afin de faire une demande commune pour la halte-garderie. Le dépôt du projet se fera au début de l'été, et nous devrions avoir des nouvelles au cours de l'automne. Comme l'octroi de places en CPE est loin d'être assuré, nous devons, d'ici là, préparer des scénarios alternatifs de financement.

* Objectifs

- 20.1. Offrir une cinquantaine de places en service de garde à horaire atypique, ouvert en soirée et réservé aux parents étudiants.

? Moyens

- 20.1.1. Rédiger et déposer une demande de places, conjointement au CPE La Petite Cité.
- 20.1.2. Mettre sur pied un comité de travail avec le CPE La Petite Cité afin de voir à l'implantation du service de garde.
- 20.1.3. Élaborer un scénario alternatif de financement pour la halte-garderie.

! Indicateurs

- 20.1-A. Ouverture de la halte-garderie.
- 20.1-B. Respect des paramètres initiaux.

21. Renouvellement de la cotisation spéciale

Les étudiantes et les étudiants de premier cycle ont contribué à hauteur de cinq dollars par session pendant vingt ans pour financer la construction du pavillon Desjardins. La même cotisation a par la suite été prélevée pendant cinq ans pour soutenir les travaux d'agrandissement du PEPS. Grâce à ces deux ententes, la CADEUL et ses membres ont pu bénéficier d'avantages non négligeables, comme les locaux actuels de la CADEUL, de CHYZ, d'Impact Campus et des associations parascolaires, les locaux du Pub universitaire et celles de la future halte-garderie. La cotisation spéciale actuelle prendra fin en 2016. Nous avons l'occasion de nous questionner dès maintenant sur la possibilité de renouveler cette cotisation. Quelles sont les possibilités d'investissement qui se présentent à nous? Que voudrions-nous en échange? Le projet de résidences actuel est un bon exemple de projet que nous pourrions soutenir.

* Objectifs

- 21.1. Identifier les projets qui pourraient faire l'objet d'un investissement de la part des membres.
- 21.2. Connaître l'intérêt des étudiantes et des étudiants pour le renouvellement de la cotisation.

? Moyens

- 21.1.1. Mettre sur pied un comité de réflexion sur les projets d'investissement potentiels liés à la cotisation spéciale. (CA-E13-05-19-12)
- 21.1.2. Entamer des discussions avec l'administration universitaire sur les projets qui pourraient être financés par le biais de la cotisation spéciale.
- 21.2.1. Sonder les membres sur leur intérêt à renouveler la cotisation spéciale.
- 21.2.2. Tenir un référendum portant sur le renouvellement de la cotisation spéciale.

! Indicateurs

- 21.1-A. Pertinence des projets d'investissement potentiels avec la mission et les valeurs de la CADEUL.
- 21.2-A. Intérêt des étudiantes et des étudiants pour l'idée retenue
- 21.2-B. Taux de participation au référendum.

22. Marché du livre usagé (MLU)

Le Marché du livre usagé (MLU) est le plus ancien service de la CADEUL. Il se tient au début de chaque d'automne et d'hiver, traditionnellement au pavillon De Koninck. Au cours des dernières années, la CADEUL a fait le pari de la décentralisation, avec des résultats variables. Les enjeux de localisation teinteront les réflexions pour améliorer le MLU. Parmi les scénarios envisagés, on compte le déplacement de la succursale centrale au pavillon Desjardins, tout en laissant une succursale « décentralisée » au pavillon De Koninck. Nous envisagerons également de trouver un nouveau local pour la succursale Pouliot. Enfin, nous approcherons d'autres associations afin de leur permettre de bénéficier de la plateforme électronique du MLU, notamment les associations du campus offrant déjà un service de livres usagés.

* Objectifs

- 22.1. Améliorer la qualité et l'efficacité du service lors du Marché du livre usagé.
- 22.2. Augmenter le rayonnement du Marché du livre usagé.

? Moyens

- 22.1.1. Envisager une centralisation du MLU aux pavillons Desjardins-Pollack, sauf pour les pavillons de grande envergure ou qui connaissent un fort achalandage. (CA-E13-05-19-14)
- 22.1.2. Envisager de déménager le MLU Sciences et génie dans l'ancien local de Zone au Pouliot. (CA-E13-05-19-15)
- 22.2.1. Approcher d'autres associations pour leur permettre l'accès à la plateforme électronique du MLU. (CA-E13-05-19-16)

! Indicateurs

- 22.1-A. Satisfaction des utilisatrices et des utilisateurs du service.
- 22.2-A. Nombre de livres reçus.
- 22.2-B. Nombre de livres vendus.
- 22.2-C. Nombre d'associations utilisant la plateforme.

23. Agenda universitaire

L'agenda universitaire des étudiantes et des étudiants de premier cycle est produit par la CADEUL à plus de 20 000 exemplaires. Depuis quelques années, moins de gens viennent chercher l'agenda, et son tirage sera réduit. Les revenus publicitaires sont également en baisse, augmentant ainsi le déficit de ce service. Des questions sont également soulevées sur la pertinence de conserver un agenda papier, à plus forte raison qu'il existe un autre agenda pour les étudiantes et les étudiants de deuxième et de troisième cycle. Le moment semble à propos, avant que les démarches soient entreprises en vue de produire l'agenda 2014-2015, de réfléchir à l'avenir de ce service.

* Objectifs

- 23.1. Évaluer la forme et la pertinence de l'agenda universitaire.

? Moyens

- 23.1.1. Mettre sur pied un comité de réflexion sur l'agenda universitaire. (CA-E13-05-19-13)
- 23.1.2. Réaliser un sondage auprès des étudiantes et des étudiants quant à leur utilisation de l'agenda universitaire. (CA-E13-05-19-13)
- 23.1.3. Approcher l'AELIÉS pour explorer la possibilité de fusionner les deux agendas universitaires.

! Indicateurs

- 23.1-A. Nombre de participantes et de participants au sondage sur l'agenda universitaire.
- 23.1-B. Prise de décision quant à l'avenir de l'agenda universitaire.

24. Administration des filiales

La CADEUL possède trois filiales: le Pub universitaire, le dépanneur Chez Alphonse et le Café l'Équilibre (incluant sa succursale à la Fabrique). Chaque filiale dispose de processus de gestion indépendants, sous la supervision de la CADEUL. Des conseils d'administration, présidés par la vice-présidence aux finances et comptant deux autres membres du Conseil d'administration de la CADEUL, sont chargés de déterminer les grandes orientations de chacune des filiales.

* Objectifs

- 24.1. Favoriser l'implication des membres du conseil d'administration des filiales. (CA-E13-05-19-18)
- 24.2. Améliorer le bilan de développement durable des filiales. (CA-E13-05-19-19)
- 24.3. Augmenter la visibilité de la CADEUL au sein des filiales.

? Moyens

- 24.0.1. Adopter des plans d'action pour chacune des filiales.
- 24.1.1. Tenir des rencontres plus fréquentes des conseils d'administration. (CA-E13-05-19-18)
- 24.1.2. Impliquer les gérantes et les gérants des filiales lors des rencontres des conseils d'administration.
- 24.2.1. Mandater le Comité institutionnel de protection de l'environnement (CIPE) pour faire des recommandations aux conseils d'administration des filiales quant à leurs pratiques de développement durable. (CA-E13-05-19-19)

! Indicateurs

- 24.1-A. Nombre de séances des conseils d'administration des filiales.
- 24.1-B. Qualité des débats lors des séances des conseils d'administration des filiales.
- 24.1-C. Intérêt lors des élections aux conseils d'administration des filiales.
- 24.2-A. Nombre de recommandations du CIPE aux conseils d'administration des filiales.
- 24.2-B. Nombre de recommandations du CIPE implantées dans la gestion des filiales.
- 24.3-A. Nombre d'événements organisés par la CADEUL dans les filiales.
- 24.3-B. Identification visuelle de la CADEUL dans les filiales.

25. Covoiturage

Depuis 2010, la CADEUL est partenaire de l'AELIÉS et de l'Université Laval pour offrir un service de covoiturage à la communauté universitaire. Ce partenariat succédait au service Alter Éco, offert par la CADEUL, et dont l'administrateur a fermé ses portes. Le partenariat implique un partage des coûts, et une responsabilité des associations étudiantes quant à la promotion. L'AELIÉS s'est retirée cette année de l'entente. Le service n'a, par ailleurs, jamais été évalué depuis son implantation. On constate également que le service n'est pas très connu, en raison d'une faiblesse de la promotion. Au cours de l'année, nous pourrions consacrer plus d'efforts à la promotion du service, tout en évaluant les fonctionnalités du système actuel, et les options pour migrer vers un autre service.

* Objectifs

- 25.1. Évaluer les besoins et les habitudes des étudiantes et des étudiants quant au covoiturage. (CA-E13-05-19-21)

? Moyens

- 25.1.1. Élaborer un plan de visibilité pour le service de covoiturage.
- 25.1.2. Sonder les étudiantes et les étudiants sur leurs besoins quant au service de covoiturage.
- 25.1.3. Analyser les données d'utilisation fournies par le réseau de covoiturage.
- 25.1.4. Évaluer la possibilité de migrer vers un autre service

! Indicateurs

- 25.1-A. Participation au sondage sur le covoiturage.
- 25.1-B. Intérêt général pour le service de covoiturage.



Affaires internes et socioculturelles

La CADEUL est très présente au niveau de la vie socioculturelle du campus. Parmi ses actions les plus importantes, on peut nommer l'organisation des shows de la rentrée et des jeux interfacultaires, de même que les services de location de matériel et de location du Grand Salon. La plupart de ces services peuvent être améliorés. Nous aurons également l'occasion, au cours de l'année, d'implanter des mesures afin de valoriser les talents des étudiantes et des étudiants. Par ailleurs, la CADEUL essaiera, cette année, d'être plus accessible pour les membres, soit par une plus grande présence virtuelle et par des contacts en personne plus fréquents. Enfin, la CADEUL augmentera ses efforts dans le soutien aux associations, par le développement des services de formation et de transfert d'information.

26. Communications internes

Les communications avec les membres constituent un défi constant pour toutes les associations étudiantes. La CADEUL dispose de nombreux moyens et services afin d'être mieux connue. Néanmoins, étant donné sa taille, il peut être facile pour les étudiantes et les étudiants de la voir comme une grosse machine inaccessible. La CADEUL redoublera d'effort afin de rejoindre les membres, par une présence accrue sur Internet et par des contacts directs plus fréquents, lors de tournées des associations, par exemple. Nous essaierons aussi de favoriser les contacts et les débats entre les associations.

* Objectifs

- 26.1. Améliorer les communications avec les membres individuels.
- 26.2. Améliorer les communications avec les membres associatifs.

? Moyens

- 26.1.1. Mettre sur pied un blogue portant sur les activités quotidiennes de la CADEUL. (CAE-E13-05-19-40)
- 26.1.2. Augmenter la présence de la CADEUL et du Comité exécutif sur les médias sociaux.
- 26.2.1. Faire la promotion de la liste Info-CADEUL.
- 26.2.2. Organiser au moins deux tournées des associations par session.

! Indicateurs

- 26.1-A. Nombre de visites sur le site Internet du blogue.
- 26.1-B. Fréquence des interactions sur les médias sociaux.
- 26.2-A. Nombre d'associations rencontrées lors des tournées.
- 26.2-B. Nombre d'associations utilisant la liste de distribution Info-CADEUL.

27. Formation aux associations

La CADEUL dispose d'une expérience, d'une expertise, de contacts et de ressources que les autres associations étudiantes du campus n'ont pas. Elle a donc une certaine obligation de faire profiter ses associations membres de ces moyens par le biais de la formation. À ce chapitre, la CADEUL organise, chaque année, un camp des associations. Ce camp est complété, depuis l'an dernier, par un guide rassemblant beaucoup d'information. Cette année, la CADEUL pourra continuer l'expansion du camp des associations, mettre à jour le guide et travailler à la flexibilité de son offre de formation. Elle devra aussi faire la promotion de ses activités de formation auprès des associations, en ciblant plus directement les titulaires de chaque poste.

* Objectifs

- 27.1. Augmenter la participation au camp des associations.
- 27.2. Augmenter le contenu et la qualité de la formation aux associations.

? Moyens

- 27.1.1. Cibler la promotion du camp des associations plus directement envers les titulaires de chaque poste au sein des exécutifs d'association. (CAE-E13-05-19-43)
- 27.1.2. Augmenter la promotion du camp des associations.
- 27.2.1. Élaborer des formations plus spécifiques, à l'intention des membres des exécutifs d'association. (CAE-E13-05-19-42)
- 27.3.1. Envisager de tenir le camp des associations en dehors du campus. (CAE-E13-05-19-41)
- 27.3.2. Inviter un plus grand nombre de conférencières et de conférenciers externes.
- 27.3.3. Mettre à jour et compléter le guide des associations étudiantes.

! Indicateurs

- 27.1-A. Nombre d'associations présentes au camp de formation.
- 27.2-A. Nombre de personnes bénéficiant de formations spécifiques.
- 27.2-B. Nombre de formations spécifiques données.
- 27.2-C. Nombre d'ateliers spécifiques élaborés.

28. Services aux associations

La CADEUL offre beaucoup de services aux membres individuels, mais moins aux associations. Dans cette dernière catégorie, la Confédération est particulièrement active dans les affaires socio-culturelles et par la formation. Au cours des dernières années, nous avons constaté, notamment, deux besoins que semblent avoir les associations : le prêt de matériel pour des activités, et les services professionnels (comptabilité, graphisme). Dans le premier cas, nous ferons un inventaire du matériel disponible au Centre de service Desjardins-Pollack et à la CADEUL, et nous tenterons de combler certains besoins en cette matière. Dans le cas des services professionnels, nous évaluerons l'intérêt des associations pour réactiver le projet d'association d'offre de services professionnels étudiants.

* Objectifs

- 28.1. Évaluer les besoins des associations quant aux services que la CADEUL pourrait leur offrir.

? Moyens

- 28.1.1. Consulter les associations sur leur intérêt à participer dans un projet d'association parascolaire d'échange de services professionnels. (CAE-E13-05-19-44)
- 28.1.2. Réaliser un inventaire du matériel disponible au Centre de services Desjardins-Pollack (CSDP) et à la CADEUL. (CAE-E13-05-19-45)
- 28.1.3. Entreprendre de compléter l'offre de matériel disponible pour les associations.

! Indicateurs

- 28.1-A. Participation des associations à la consultation sur l'association d'offre de service.
- 28.1-B. Nombre de projets de service mis sur pied.
- 28.1-C. Accessibilité aux ressources matérielles mises à la disposition des associations.

29. Vie culturelle

La CADEUL a déjà occupé une place beaucoup plus importante dans la vie culturelle et artistique du campus, notamment par le biais de la Vitrine étudiante. Visant à offrir de la visibilité à des initiatives et des oeuvres étudiantes, la Vitrine complétait bien la mission du show de la rentrée, qui invite plutôt des artistes de plus grande envergure, extérieurs à l'Université. La place qu'occupe la CADEUL sur le campus et dans la région lui donne une position unique pour mettre en lumière les talents des étudiantes et des étudiants. Qui plus est, les efforts importants investis par l'administration universitaire dans le domaine de la culture créent une conjoncture particulièrement favorable aux initiatives culturelles ou artistiques. La CADEUL mettra donc en place plusieurs petits projets visant à valoriser la vie culturelle et artistique sur le campus. Elle participera aussi à l'organisation de la semaine de la culture, en septembre prochain. Elle travaillera enfin avec les responsables universitaires du dossier culturel afin de consulter les étudiantes et les étudiants en vue de l'élaboration d'un cadre de référence en matière de culture pour l'Université.

* Objectifs

- 29.1. Valoriser la vie culturelle, la vie artistique et les talents des étudiantes et des étudiants. (CAE-E13-05-19-46)
- 29.2. Participer au processus de rédaction du cadre de référence en matière de culture de l'Université.

? Moyens

- 29.1.1. Afficher des oeuvres de l'Imagéotheque dans les locaux de la CADEUL
- 29.1.2. Faire de la culture le thème du concours pour la couverture de l'agenda 2014-2015.
- 29.1.3. Participer à l'organisation de la semaine de la culture 2013 à l'Université Laval.
- 29.1.4. Intégrer la notion de culture au sein des services de la CADEUL.
- 29.2.1. Consulter les associations étudiantes sur le cadre de référence en matière de culture.
- 29.2.2. Inciter l'administration universitaire à harmoniser la présentation culturelle à la grandeur du campus.

! Indicateurs

- 29.1-A. Nombre d'événements culturels soutenus par la CADEUL.
- 29.1-B. Nombre d'aspects des activités de la CADEUL où une dimension culturelle a été intégrée.
- 29.2-A. Participation des étudiantes et des étudiants aux consultations pour le cadre de référence en matière de culture de l'Université.

30. Activités d'intégration

Les activités d'intégration constituent une étape importante, tant dans l'année d'une association étudiante que dans la vie d'une personne qui entreprend ses études universitaires. Les activités organisées sont parfois de grande envergure. Dans tous les cas, pour qu'elles soient couronnées de succès, il faut que les organisatrices et les organisateurs soient bien formés sur le déroulement d'une initiation, ainsi que sur ce qu'il est possible ou permis de faire. À l'heure actuelle, les services aux étudiantes et aux étudiants de l'Université organisent annuellement une rencontre afin de transmettre les informations nécessaires. Toutefois, une part beaucoup trop grande du temps de rencontre est consacré aux enjeux sécuritaires, et les informations qui pourraient aider les organisatrices et les organisateurs à élaborer un meilleur événement sont un peu laissées de côté. C'est pourquoi la CADEUL entend, pour l'an prochain, se charger de l'organisation de la rencontre, tout en se concertant avec l'Université.

* Objectifs

- 30.1. Bien outiller les associations en vue de l'organisation d'activités d'intégration.

? Moyens

- 30.1.1. Organiser une rencontre d'information avec les responsables des activités d'intégration des associations. (CAE-E13-05-19-45)
- 30.1.2. Se coordonner avec les services aux étudiantes et aux étudiants pour l'élaboration du contenu de la rencontre d'information sur les activités d'intégration.
- 30.1.3. Coordonner la rédaction d'un document d'information à l'intention des associations.

! Indicateurs

- 30.1-A. Nombre d'associations participant à la rencontre d'information sur les activités d'intégration.
- 30.1-B. Appréciation des personnes présentes à la rencontre d'information sur les activités d'intégration.



31. Show de la rentrée

La CADEUL organise un spectacle pour chacune des rentrées d'automne et, depuis deux ans, d'hiver. Le premier rassemble plus d'une quinzaine d'artistes sur quatre scènes et devant plus de 10 000 personnes. Le second est plus modeste, avec une seule scène, en trois parties. Les deux événements ont encore un potentiel de croissance, à condition d'y mettre les ressources nécessaires et de bien planifier les changements à apporter. Pour le show d'automne, le pavillon étant bondé, nous pourrions évaluer les différents scénarios d'implantation d'une scène extérieure. Pour celui d'hiver, nous pourrions élaborer un concept intégrant une seconde scène, à l'intérieur du Desjardins-Pollack.

* Objectifs

- 31.1. Accroître le rayonnement des shows de la rentrée d'automne et d'hiver.

? Moyens

- 31.1.1. Évaluer la possibilité d'ajouter une scène extérieure au show de la rentrée d'automne. (CA-E13-05-19-22)
- 31.1.2. Évaluer la possibilité d'ajouter une scène au show de la rentrée d'hiver. (CA-E13-05-19-23)
- 31.2.1. Attirer les journalistes culturels aux shows de la rentrée.

! Indicateurs

- 31.1-A. Assistance lors de chacun des shows de la rentrée.
- 31.2-A. Couverture médiatique des shows de la rentrée.

32. Éthique de la publicité et des commandites

Plusieurs des événements et services de la CADEUL sont financés en grande partie par des revenus de commandites obtenus en échange de visibilité. C'est notamment le cas des shows de la rentrée, des jeux interfacultaires et de l'agenda universitaire. À l'heure actuelle, l'évaluation éthique des entreprises, des organisations et de leurs demandes en terme de visibilité est laissée au bon jugement du Comité exécutif. Une approche moins arbitraire et plus systématique devrait être retenue. Pour ce faire, la CADEUL mettra sur pied un comité chargé de fixer des balises et d'élaborer un code d'éthique.

* Objectifs

- 32.1. Établir des balises éthiques pour les commandites et les partenariats publicitaires.

? Moyens

- 32.1.1. Création d'un comité chargé d'élaborer un projet de code d'éthique de la publicité et des commandites. (CA-E13-05-19-31)

! Indicateurs

- 32.1-A. Adoption d'un processus et de balises pour l'évaluation éthique des publicités et commandites.

33. Jeux interfacultaires

Les jeux interfacultaires attirent, chaque année, une bonne participation de la part des étudiantes et des étudiants. Ils permettent à la fois de renforcer la cohésion facultaire et de faire des liens avec les autres facultés. Les participantes, les participants et les délégations semblent faire une évaluation positive des épreuves et des événements. Le principal défi, pour l'année à venir, sera de maintenir la bonne participation générale et d'aller chercher un plus grand intérêt, notamment auprès des programmes et des facultés qui sont moins présentes.

* Objectifs

- 33.1. Favoriser la participation et l'intérêt général des étudiantes et des étudiants pour les JIF. (CA-E13-05-19-25)
- 33.2. Favoriser la participation des étudiantes et des étudiants de tous les programmes au sein de leur délégation.

? Moyens

- 33.1.1. Officialiser le partenariat avec CHYZ et Impact Campus pour la diffusion des JIF. (CA-E13-05-19-24)
- 33.1.2. Poursuivre la décentralisation des JIF vers les pavillons hors campus. (CA-E13-05-19-25)
- 33.1.3. Organiser plus d'événements pré-JIF.
- 33.1.4. Offrir un meilleur encadrement aux délégations, notamment par l'élaboration d'un guide de délégation plus complet.
- 33.2.1. Inclure plus de délégués des associations membres dans les rencontres préparatoires aux JIF. (CA-E13-05-19-25)

! Indicateurs

- 33.1-A. Nombre de participantes, de participants et de spectateurs lors des épreuves.
- 33.1-B. Nombre de délégations facultaires participant aux épreuves.
- 33.2-A. Nombre de participantes et de participants de programmes différents aux rencontres préparatoires des JIF.

34. Grand Salon

La CADEUL offre à ses associations, chaque jeudi, la location du Grand Salon par le biais d'une formule « clé en main ». La CADEUL s'occupe alors, pour les associations qui s'en prévalent, de tous les détails administratifs (permis d'alcool, service d'ordre, etc.) et facture par la suite les associations. La CADEUL offre également du soutien dans la conceptualisation des événements. L'an dernier, le succès du service a été retentissant, le Grand Salon étant occupé tous les jeudis. Néanmoins, ce sont souvent les mêmes associations qui se prévalent du service. La CADEUL devra faire un effort supplémentaire pour attirer les autres associations. Par ailleurs, afin de favoriser son utilisation par les plus petites associations, la CADEUL pourra appuyer financièrement les événements coorganisés. Enfin, l'aspect administratif de la formule pourrait encore être parfait. Au premier chef, l'élaboration d'un contrat, signé systématiquement, détaillant les responsabilités de la CADEUL et des associations, permettrait d'éviter certains quiproquos survenus l'an dernier. Par ailleurs, l'augmentation des responsabilités du gérant permettra de consacrer plus de temps à soutenir les associations.

* Objectifs

- 34.1. Poursuivre et améliorer la formule de gestion « clé en main » du Grand Salon.
- 34.2. Promouvoir, auprès des associations, l'utilisation du Grand Salon.

? Moyens

- 34.1.1. Confier à un gérant la direction technique et la coordination des événements du Grand Salon. (CA-E13-05-19-31)
- 34.1.2. Établir un contrat pour la location du Grand Salon les jeudis.
- 34.2.1. Encourager financièrement les partenariats entre associations étudiantes. (CA-E13-05-19-31)
- 34.2.2. Produire un document de présentation du service de location du Grand Salon.

! Indicateurs

- 34.1-A. Appréciation des associations ayant utilisé le service de location du Grand Salon.
- 34.2-A. Taux d'occupation du Grand Salon, les jeudis, par les associations membres.
- 34.2-B. Nombres d'événements rassemblant plusieurs associations organisés au Grand Salon.

35. Révision du règlement sur les associations

À l'Université Laval, un règlement détaille la procédure pour reconnaître les associations de programme, de département ou de faculté. Ce règlement indique à la fois les responsabilités et les droits des associations. Toutefois, ce règlement n'a pas été modifié depuis les années 90. Au milieu des années 2000, un processus de révision avait été enclenché, mais aucune recommandation n'avait été implantée. Cette année, les services aux étudiantes et aux étudiants de l'Université ont formé un comité comptant des membres de la CADEUL, de l'AELIÉS et de l'Université afin de s'y pencher. Les travaux se dérouleront essentiellement en deux temps, soient l'analyse du document lui-même par le comité, et la consultation des associations étudiantes et d'autres composantes de la communauté universitaire. Il va sans dire, considérant le nombre élevé d'associations soumises à ce règlement (plus de 70 pour le premier cycle seulement), que la présente association pourrait avoir des impacts importants dans la vie des associations, et qu'il est important de la prendre sérieux.

* Objectifs

- 35.1. Déterminer les positions et les préoccupations des associations face au Règlement sur la reconnaissance et l'autofinancement des associations locales de 1er, 2e et 3e cycle.
- 35.2. S'assurer que la révision du Règlement sur la reconnaissance et l'autofinancement des associations locales de 1er, 2e et 3e cycle soit conforme aux positions et aux préoccupations des associations.

? Moyens

- 35.1.1. Informer les associations sur le RRAAL dans sa forme actuelle.
- 35.1.2. Consulter les associations étudiantes sur la révision du RRAAL.
- 35.2.1. Participer au comité sur la révision du RRAAL mis en place par l'Université.

! Indicateurs

- 35.1-A. Nombre d'associations s'étant positionnées ou ayant fourni des commentaires sur le RRAAL.
- 35.1-B. Adoption de positions sur les dispositions du RRAAL.
- 35.2-A. Adéquation entre le nouveau règlement des associations et les positions et préoccupations de la CADEUL et de ses associations.



Affaires institutionnelles

Plusieurs chantiers institutionnels ont été lancés dans les dernières années : comité de révision des règlements généraux, comité de réflexion sur le pouvoir des membres, comité des règles d'ordre et de procédure des assemblées. Une tendance qui semble se dessiner sur ces questions est une approche continue, impliquant de constamment remettre en question nos façons de faire. Du point de vue du développement durable, force est de constater que la démarche de la CADEUL n'a pas été une grande priorité au cours des dernières années. Pourtant, il s'agit d'un domaine où, en tant que groupe jeune, nous devons montrer l'exemple. Enfin, beaucoup d'efforts ont été mis dans le professionnalisme de la CADEUL. Des travaux sur la normalisation des documents et la refonte des cahiers de positions sont en cours et devraient être terminés cette année.

36. Amélioration des processus

L'année dernière, la CADEUL a été le théâtre de discussions et de réflexions intenses quant à son mode de fonctionnement et à ses façons de faire. Un comité, appelé le comité de réflexion sur le pouvoir des membres, a été formé afin d'aborder ces questions dans un climat ouvert. Le comité a sorti beaucoup de nouvelles idées, a fait beaucoup de recommandations au Caucus des associations, allant du changement de l'heure des séances d'été à la réforme du processus d'orientation. Au cours de l'année qui vient, nous aurons l'occasion d'évaluer les changements pensés par le CRPM, et d'apporter les ajustements nécessaires. Considérant son intérêt et son caractère fructueux, il semble aussi à propos de poursuivre la réflexion sur les processus de la CADEUL, en portant une attention particulière à l'outillage des délégués.

* Objectifs

- 36.1. Poursuivre la réflexion sur l'amélioration des processus et le pouvoir des membres.
- 36.2. Évaluer les changements aux processus mis en place au cours de l'année 2012-2013.
- 36.3. Faciliter le travail des délégués au Caucus des associations et des membres du Conseil d'administration, notamment à leur arrivée.

? Moyens

- 36.0.1. Poursuivre les travaux du comité de réflexion sur le pouvoir des membres (CRPM). (CAE-E13-05-19-48)
- 36.3.1. Rédaction de résumés exécutifs pour les documents présentés aux instances.
- 36.3.2. Création d'un guide d'accueil à l'intention des délégués au Caucus des associations.
- 36.3.3. Sonder les délégués, les administratrices et les administrateurs sur leur expérience au sein de leur instance respective.
- 36.3.4. Promouvoir l'action des associations facultaires et locales pour valoriser l'implication des membres.

! Indicateurs

- 36.1-A. Mise en place de nouvelles mesures visant à améliorer les processus décisionnels.
- 36.2-A. Confirmation, ajustement ou infirmation des mesures d'amélioration des processus mis en place en 2012-2013.
- 36.3-A. Rétention et augmentation du nombre de délégués au Caucus des associations, des administratrices et des administrateurs.
- 36.3-B. Appréciation des délégués, des administratrices et des administrateurs face à leur expérience au sein des instances.

37. Règles d'ordre et de procédure des assemblées

L'élaboration de règles d'ordre et de procédure qui soient spécifiques à la CADEUL est en projet depuis plusieurs années. En effet, plusieurs éléments de la dynamique de nos instances (les décisions du Caucus qui se prennent aux deux tiers, pour nommer un exemple) font en sorte que nous n'appliquons pas le code Morin dans son intégralité. La création d'un comité chargé de superviser la rédaction du Code CADEUL s'inscrit en continuité avec la conclusion des travaux du comité de révision des règlements généraux, qui laissent une place à l'adoption d'un tel code. Les travaux ont été bien avancés, et un code devrait être prêt pour la rentrée.

* Objectifs

- 37.1. Implanter des règles d'ordre et de procédure adaptées aux assemblées de la CADEUL.

? Moyens

- 37.1.1. Poursuivre les travaux du comité des règles d'ordre et de procédure des assemblées (CROPA). (CA-E13-05-19-36)
- 37.1.2. Adopter un code des règles d'ordre et de procédure des assemblées.
- 37.1.3. Évaluer les nouvelles règles d'ordre et de procédure implantées.

! Indicateurs

- 37.1-A. Adéquation entre les règles adoptées et les attentes du Caucus des associations et du Conseil d'administration.

38. Développement durable (CADEUL)

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la CADEUL est très présente dans les dossiers de développement durable de l'Université. Pour sa part, la démarche de la CADEUL a débuté en 2005, par l'adoption d'une politique environnementale. Toutefois, d'année en année, l'importance et l'urgence d'autres dossiers ont fait en sorte que cette démarche a été négligée. Les objectifs, pour cette année, seront de dynamiser le comité institutionnel de protection de l'environnement, et de mettre à jour nos documents encadrant notre démarche de développement durable. Nous poserons aussi certains gestes concrets pour améliorer notre engagement.

* Objectifs

- 38.1. Mieux encadrer la démarche de développement durable de la CADEUL.
- 38.2. Diminuer l'impact environnemental de la CADEUL.

? Moyens

- 38.1.1. Réactiver le comité institutionnel de protection de l'environnement. (CA-E13-05-19-32)
- 38.1.2. Réviser la politique environnementale de la CADEUL. (CA-E13-05-19-34)
- 38.1.3. Mettre à jour le plan de réduction de l'empreinte environnementale de la CADEUL. (CA-E13-05-19-34)
- 38.2.1. Organiser des formations en développement durable pour les responsables en approvisionnement de la CADEUL et de ses filiales. (CA-E13-05-19-33)
- 38.2.2. Compenser les émissions de gaz à effet de serre de la CADEUL.

! Indicateurs

- 38.1-A. Adoption des documents révisés encadrant la démarche de développement durable de la CADEUL.
- 38.1-B. Nombre de réunions du comité institutionnel de protection de l'environnement.
- 38.2-A. Quantité de CO2 compensé.

CADEUL

Bureau 2265, pavillon Maurice-Pollack
Université Laval
Québec (Québec)
G1K 7P4

Téléphone: 418 656-7931

cadeul@cadeul.ulaval.ca
www.cadeul.com

